

ANNEXE 3 : ETAPES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE CLIMAXION

CAS 1 : CAHIER DES CHARGES CLIMAXION

ÉTAPE 1 : ÉCHANGE AVEC L'INTERLOCUTEUR DE LA RÉGION
► Bénéficiaire : Prendre contact avec votre interlocuteur Climaxion ⁽¹⁾ avant l'envoi par mail de votre demande d'aide
► Interlocuteur Climaxion : Présentation du dispositif au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre et échange sur le projet
ÉTAPE 2 : ENVOI DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE
► Bénéficiaire : Envoi par mail des éléments de demande suivants, avant validation du DCE :
△ Lettre d'intention + descriptif de l'opération
△ RIB
△ SIRET
△ Extrait K bis
△ Attestation d'engagement "Observatoire des coûts" complétée*
△ Justificatif de conventionnement PLAI et/ou PLUS des logements rénovés
△ Rapport complet du mémoire technique* (<i>réalisé conformément au cahier des charges défini</i>)
△ Rapport du test d'étanchéité à l'air préalable
△ Étude thermique avec description des travaux prévus (méthode Th C E ex ou 3CL DPE 2021)
△ Plans, coupes et photos du ou des bâtiments
△ Plans de façade avec annotation des protections solaires envisagées
△ Plans de ventilation (en cas de recours à une ventilation double flux)
△ Diagnostic ETICS (<i>en cas de surisolation</i>)
► Interlocuteur Climaxion : Validation du mémoire technique et autorisation de démarrer la consultation des entreprises
ÉTAPE 3 : ENVOI DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES
► Bénéficiaire : Envoi par mail des pièces suivantes, après notification des marchés de travaux et avant la réception des travaux dans un délai de 6 mois maximum après l'attribution des marchés :
△ Attestation et rapport de conformité des offres*
△ Devis ou CCTP et DPGF notifiés aux entreprises pour les lots de travaux énergétiques
△ Fiches techniques des isolants biosourcés mis en œuvre (<i>en cas de sollicitation du bonus biosourcés</i>)
△ Planning prévisionnel de l'opération
△ Plan de financement de l'opération
△ Tableau de surcompensation financière
► Interlocuteur Climaxion : Validation finale du dossier technique et programmation de l'aide au vote des élus régionaux
ATTRIBUTION DE L'AIDE en Commission Permanente du Conseil Régional
VERSEMENT D'UNE AVANCE (25%)
Les éléments suivants seront à transmettre par mail à l'interlocuteur Climaxion :
△ Document justifiant le démarrage des travaux (<i>ex: OS travaux</i>)
△ RIB
VERSEMENT D'UN ACOMPTE (25%)
Les éléments suivants seront à transmettre par mail à l'interlocuteur Climaxion :
△ État récapitulatif des dépenses* justifiant une dépense de 50% minimum du budget prévisionnel
VERSEMENT DU SOLDE
Les éléments suivants seront à transmettre par mail à l'interlocuteur Climaxion :
△ Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux éligibles Climaxion* avec indication du nombre de logements rénovés
△ État récapitulatif final des dépenses*
△ Plan de financement définitif de l'opération
△ <i>Factures des lots énergétiques et fiches techniques des isolants biosourcés (sur demande de l'interlocuteur Climaxion)</i>
△ Rapport du test d'étanchéité à l'air final
△ Rapport DIAGVENT 2 (<i>ou DIAGVENT 3 ou test d'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques</i>)
△ Rapport d'équilibrage hydraulique de chauffage
△ Bon de commande* du panneau Climaxion
△ Fiche info "Observatoire des coûts de la rénovation énergétique"* complétée

(1) Coordonnées de l'interlocuteur **Climaxion** : Pauline Diebold / Tel : 03 88 15 83 94 / Mail : pauline.diebold@grandest.fr

Pièces suivies du symbole (*) : <https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-renovation-logements-sociaux>

Toute demande déposée après notification des marchés aux entreprises effectuant les travaux sur les lots énergétiques sera **inéligible**.